

Procédure de saisine de la Commission des Conflits D'Ile de France

Questionnaire à remplir et à remettre avec documents et annexes.

Pour nous aider à comprendre, il est important de répondre de manière concise et la plus claire possible aux questions qui suivent

Motif de la saisine : Exposé de la situation conflictuelle :
Selon vous, quel est le problème ?

Et en arrière-plan :

Contexte :

1/ Quel est, selon vous, l'historique du conflit (depuis quand ? les personnes impliquées depuis le début..) ?

3/ Actuellement, quelles sont les personnes concernées ? Quelles sont les responsabilités de chacunE dans notre parti ?

Evaluation de la situation :

1/ Avez-vous déjà fait des alertes sur cette situation de conflit ? Auprès de qui ? Depuis quand ?

2/ Qu'avez-vous fait, tenté de faire, pour la résoudre ? Avec qui ?

3/ Quels sont les points, les évènements qui ont fait dégénérer le conflit ?

4/ Y-a-t-il déjà eu des tentatives de conciliation, de règlement ?

Si oui, de quel type ? Avec qui ? Avec quelle efficacité, pendant combien de temps ?

5/ Qu'attendez-vous de la commission ? Des instances statutaires d'EELV ? Selon vous, quelle issue possible à ce conflit ?

6/ Quels autres éclairages souhaitez-vous apporter afin d'éclairer la commission ?

Constituez les annexes en les organisant par question afin de faciliter le travail de lecture des membres de la commission.

Ce dossier est à remettre en un exemplaire numérique si possible :

Chrysis Caporal : chrysiscaporal@orange.fr

Patricia Millot : pat.millot@laposte.net

Henrique Pinto : henriquepinto@free.fr

Romain Zavallone : romainzavallone@gmail.com

Ou à envoyer à :

Commission Régionale de Prévention et de Résolution des Conflits

3 rue de Vincennes, 93100 Montreuil